U.R.C. INFOS

JANVIER/FEVRIER 1988

BULLETIN DE LIAISON PUBLIE PAR L'UNION DES RADIO-CLUBS

La Vie de l'URC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'URC DU 5-12-1987

A 14h le président constatant que le quorum n'était pas atteint décide de terminer l'Assemblée Générale Ordinaire et convoque les membres présents en Assemblée Générale Extraordinaire pour 14h30, soit une demi-heure plus tard, conformément aux statuts. En attendant l'heure, les derniers contrôles des membres présents eurent lieu, et le président proposa, si personne ne si opposait, de procéder à la lecture du palmarès de la coupe Fernand Raoult 1987. Eurent lieu en même temps la remise des coupes et diplômes. Après le palmarès du contest, ce fut le compte rendu du challenge du QSO du mercredi.

Résultats de la Coupe Fernand Raoult 1987

Catégorie Ecouteurs :
1er : F11ADB, Pierre, avec 330 pts.
2ème : OK3-27707, Ladislav, avec 40 pts.

Catégorie OM indépendants :
1er : FE6FNA, Jean-Pierre, avec 720 pts.
2ème : EA8BJU, Francisco, avec 540 pts.
3ème : FV6CIN, (F6BVB), Jacques, avec 512 pts.
4ème : HA5LZ, Szabo, avec 180 pts.
5ème : DF8AN/HV, Michael, avec 25 pts.

Cette année, pas de résultats dans la catégorie radio-clubs.

Pour 1988, quelques changements et améliorations au règlement seront bientôt publiés, ainsi qu'en cours d'année les prévisions de fréquences et d'horaires du trafic de FF6URC, dont le contact est très intéressant pendant le contest puisqu'il donne 50 points, plus le multiplicateur d'un radio-club français.

Tout en regrettant l'absence de radio-clubs pendant le contest, je me rejouis de l'excellent travail d'information fait à l'étranger puisqu'il y a plus d'OM étrangers que français dans le palmarès. En tout état de cause un grand bravo à tous et merci de leur participation.

Résultats du Challenge 1987 du QSO de l'URC

Comme l'année passée les stations qui ont participé au challenge sont celles qui ont contacté FF6URC le mercredi soir.

Depuis l'AG 1986, 46 QSO ont eu lieu, sans compter les 4 du mois d'août, avec plus de 300 contacts, moyenne de 5 à 6 stations par QSO, et parmi ces stations voici celles qui furent le plus souvent présentes : Sans contestation possible le plus fidèle est notre ami Albert F6FFW (département 21) avec 33 contacts. Viens ensuite l'ami Henri (QSL manager du 25) avec 26 contacts. Puis dans le même groupe de 16 contacts : F6ICG, Gérard (QSL manager du 58), F6ERP, Michel (QSL manager du 94), F6GIL (QSL manager du 28). Enfin, je citerai, avec une dizaine de contacts : F6HFP, Pierre (QSL manager du 21), F6IRN, Jean, FE1JJB, Jean-Jacques. Que tous ceux qui ont participé et que je n'ai pas nommé veuillent bien me pardonner.

En conséquence de ces résultats, c'est Albert de F6FFW qui remporte le challenge 1987. Merci à tous pour votre participation, ainsi qu'à tous les SWL qui m'ont fait parvenir leurs QSL et report d'écoute.

Je pense que la structure du bulletin est maintenant bien établie, les infos transmises vous satisfont-elles ? Pour la nouvelle structure de OCI, vu le nombre de pages important prises par l'édition du cours, je pense préférable de vous transmettre sur le bulletin les infos trafic et propagation qui sont souvent périssables à cours terme. Je ne conserverais sur la revue que la prévision de propagation à long terme et servant de référance.

Pour les infos trafic, il en sera de même : des infos d'ordre générale ou à long terme. Qu'en pensez-vous ?

Pour finir avec le bulletin sachez qu'à titre de pure information radioamateur, quelques associations le recoivent régulièrement, et que le bulletin est retransmis depuis :

– Le département 21 par F6FSS, puis par F6HFP, sur 3,680 le vendredi à 19h locale.
– Le département 45 par FD1LIZ le jeudi soir sur 145,525 MHz, en FM à 20h30 locale.
– Le département 47 par F6ADS sur 3,630 le dimanche matin. André envoie en plus aux membres de son département une photocopie.
– Le département 53 par FC1JLJ sur

– Le département 60 par FC1APH sur le QSO des amis du 60, capitaine FC1APT, le dimanche sur 144,375 MHz, en BLU à 10h15 locale.
– Sur la messagerie Packet Radio de F6ABJ toute la semaine.

Tous ceux qui désireraient reprendre le bulletin, soit sur HF soit sur VHF, sont priés de me contacter le plus vite possible.

Pour terminer vous avez du remarquer sur la liste des candidats au CA 88, l'absence de Philippe de F5SP. Celui-ci se retire du bureau pour des raisons personnelles et surtout professionnelles. Je tiens à remercier, au nom de l'Union des Radio-Clubs, Philippe pour sa longue et efficace participation à la vie de notre association. Pour concrétiser notre reconnaissance à la famille Sannier, je vous annonce la création du challenge «Lucien Sannier». Lucien Sannier était, je vous le rappelle le père de Philippe, mais également aussi le seul président d'honneur de notre association. Ce challenge, fondé sur la participation aux QSO URC, tiendra compte du QSO du mercredi et aussi des QSO sur lesquels le bulletin sera retransmis. Il sera ouvert à tous et une catégorie sera prévue pour nos ami SWL. Il commencera dès mercredi prochain et le règlement paraîtra bientôt dans OCI.

L'heure étant passée, l'Assemblée Générale Extraordinaire pouvait commencer. Après avoir excusé les membres du bureau absents pour des raisons professionnelles, et remercié les invités d'honnorer de leur présence l'assemblée, le président fit son rapport moral et d'activités.

Rapport moral et d'activités

Mesdames et Messieurs je suis très heureux de pouvoir vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale de l'Union des Radio-Clubs 1987.

Je tiens d'abord à remercier et à saluer les représentants des associations qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation.

L'ordre du jour étant très chargé, je me contenterai cette année de vous rappeller les grandes lignes de l'action menée par le bureau et l'évolution de la situation de notre association.

Comme en 86, la reprise d'activité n'a été possible qu'assez tardivement, et l'exercice 87 n'a été décidé qu'après nous être assuré de la possibilité financière pour une activité annuelle continue. L'équilibre comptable ne devant pas être rompu, aucune activité ne pouvait être décidée sans que nous en ayions le financement. Ceci vous expliquera deux points sur lesquels un certain nombre de membres m'ont adressé des reproches : d'une part la mise en banque tardive des cotisations 87, d'autre part le non envoi de carte de membre.

Parallèlement au bulletin de février/mars, une relance de cotisation a été envoyée ; c'est au résultat de celle-ci que nous devons la décision de reprendre les

activités normales de l'association. A partir de là, tout à été très vite, au moins pour le bureau, et la mise en route des revues ainsi que des bulletins nous a occupé sérieusement.

Les parutions 1987 se résument à 4 bulletins URC-Infos, et 4 numéros de Ondes Courtes Informations. Je crois que nous avons répondu à vos souhaits et que la qualité à compensé la quantité encore précaire. Je tiens a rendre hommage, ici, à notre trésorier, Gilles F1CQQ, sans qui ces parutions n'auraient pu être.

Bien entendu l'URC n'est pas restée inactive et ses représentations officielles furent nombreuses : Journées communications à Amilly (45) ; Salon de Châtillon ; Prise de contact avec la nouvelle CNCL ; AG de l'UFT ; AG du RCNEG ; Congrès IARU ; AG de l'ATEPRA ; Coupe F9AA 87 ; Salon d'Auxerre ; AG de l'UNARAF et de l'UNIRAF ; Salon de St Maur ; CNCL et Commission sur le 50 MHz ; Inauguration de radio-club dans l'Oise... ; et bien d'autres encore accomplies par les QSL managers.

Vous voyez que cette activité reflète bien les excellentes relations que nous entretenons avec les autres associations OM ou SWL.

L'opération de dons de matériels récupérés se poursuit. Les RC intéressés peuvent toujours nous contacter, la seule obligation pour eux est d'assumer le transport. Bien sûr les RC actifs et plus particulièrement pour l'association ou pour le radioamateurisme en général seront prioritaires.

Les services mis en place, tel que le service des diapos du Minitel, seront poursuivis en 88 et même amplifiés. Le problème matériel des licences d'écoute est définitivement résolu et nous pouvons en assumer désormais la charge complètement.

Administrativement, l'association tourne autour des membres du bureau dont chacun assume avec brio ses responsabilités ; quatre réunions du CA ont coordonné cette action. D'autres OM's assument certaines charges, comme par exemple, Jean-Pierre F6FNA, pour le contest et les diplômes... d'autres, par l'aide technique à travers les articles de la revue ou pour les commissions avec l'administration. Enfin je n'oublierais pas les QSL managers et leurs rôles essentiels dans l'animation départementale, à travers les réunions, promotions, informations via le bulletin, et bien sûr la distributions des QSL. D'autres enfin, assumant le service Ambassade font, comme Henri F6IAX, actuellement à la Réunion où il rencontrera FR3AE, un travail de promotion très efficace. Je tiens à les remercier tous très chaleureusement au nom de notre association.

Je tiens aussi à vous annoncer officiellement la prise en charge du bureau QSL par notre ami Eugène FC1JLJ et son radio-club de Laval. Après une négociation auprès du REF pour les QSL des OM membres uniques de l'URC et l'échec de cette négociation, une réorganisation complète du service était nécessaire. L'ami Jacques F11BLU ayant du arrêter son travail pour des raisons familiales, c'est donc Eugène qui remet en route le service qui deviendra ainsi très fiable. Nos remerciements à Jacques pour son action au service QSL...

Je ne reviendrai pas sur le QSO du mercredi soir ni sur la coupe Fernand Raoult. Mais permettez-moi de vous relancer appel pour la retransmission du bulletin.

Permettez-moi avant d'aller plus loin, de remercier et de récompenser ici l'action particulièrement importante de deux QSL managers, action pour la promotion de notre association dans leurs départements et action pour l'intérêt général du radioamateurisme. J'appelle donc :

- F6GIL Alain, QSL manager du 28.
- F6ADS André, QSL manager du 47.

Au nom de tous merci et un grand bravo à ces deux OM.

Je ne reviendrai pas sur la réunion de concertation avec la CNCL, réunion du 21 mai ; vous avez tous lu le compte rendu paru. Mais voici les dernières infos sur l'accès au 50 MHz (voir le compte rendu de la réunion de novembre 1987 publié ci-après).

Pour conclure ce rapide tour d'horizon de nos activités 1987, je voudrais rappeller à tous que l'association sera toujours prête à les aider et à les soutenir dans toute action de promotion.

Quelques questions furent débattues sur les points suivants : Commission paritaire pour 88, discussion et précision sur le 50 MHz. A l'issue de ces débats tous positifs et constructifs, l'assemblée passa au vote.

Vote du rapport moral : contre : 0, abstention : 1, quitus du rapport.

Vote du rapport d'activitées : contre : 0, abstention : 1, quitus du rapport.

La parole fut ensuite donnée au trésorier pour le rapport financier, commentaires et discussions du compte d'exploitation et bilan publiés dans URC-Infos de novembre 1987.

Vote du rapport financier : contre : 0, abstention : 1, quitus du rapport.

Vinrent ensuite le rapport sur les perspectives d'avenir, l'augmentation de la cotisation annoncée pour 1989, la restructuration et la bonne efficacité du service QSL. Ces divers points furent approuvés à l'unanimité après discussion et commentaires de l'assemblée.

Perspectives d'avenir pour notre association

Sur le plan financier, si tout n'est pas rose, nous sommes satisfaits des résultats financiers. Celà ne veut pas dire qu'il faille s'endormir sur les résultats acquis. Beaucoup reste à faire et seul un retour à un nombre de membre plus important nous permettra de bien développer les buts pour lesquels l'Association a été créée.

L'importance du groupe que nous représenterons en 88 déterminera nos relations avec l'administration, les annonceurs, les autres associations nationales et internationales, les radioamateurs non-membres et notre position dans le cadre d'une nouvelle structure fédérative. De cette importance découlera nos possibilités de parution, de promotion du RA et d'aide et subvention à des activités de radioamateurs isolés ou d'associations. Pour concrétiser l'intérêt des futurs membres, nous avons commencé la parution d'un cours complet de préparation à la licence.

Ce cours devrait nous apporter l'adhésion de nombreux jeunes qui préparent la licence, et l'adhésion des anciens, qui connaissent bien l'association et la revue, mais qui s'étaient retirés devant l'irrégularité de parution des années passées. Nous prévisionnons donc le retour à la parution mensuel pour 88. Bien entendu, plus il y aura de membres et plus il y aura de pages à la revue. Ceci est l'affaire de tous. Je crois que je viens de vous donner suffisamment d'arguments de poids pour que chacun de vous se lance dans la recherche des adhérents, nouveau ou ancien membres.

De grands rendez-vous sont déjà programmés pour 1988. En février le salon d'Amilly... En mars le salon de Malakoff... En septembre la troisième coupe Fernand Raoult... En octobre le salon d'Auxerre... Toute l'année le Challenge Lucien Sannier, le QSO du mercredi et le bulletin, avec ses retransmissions.

Vous avez pu prendre connaissance du Projet de rénovation de la station de métro «Télégraphe». L'URC a proposé sa collaboration pour la réalisation technique de la station radio. Dans le cadre de ce projet, un appel de souscription est adressé à chacun de nous, je vous demande d'y répondre favorablement pour que ce très important projet puisse devenir réalité. Je vous propose d'allouer une souscription de 1 000 F de la part de notre association.

Je vous rappelle que ce projet est celui de la communauté radioamateur, sans qu'aucune des associations ou organismes ne puissent s'en prévaloir ; projet dont le concepteur et l'organisateur est Bernard, FD1LPQ, président du radio-club AIR...

Questions sur les perspectives d'avenir

A l'ordre du jour est citée la cotisation 1988. Je pensais vous proposer une augmentation de la cotisation de 20 F. Mais parce que 88 sera la première année de reprise des parutions régulières, que déjà un bon nombre de cotisations 88 sont rentrées, que d'autres OM nous ont demandé des bulletins d'adhésions pour 88 sur lesquels figurent le tarif 87, enfin parce que l'information de cette augmentation serait trop tardive et finirait par nous coûter plus qu'elle ne rapporterait, je vous propose en conséquence de voter cette augmentation pour 1989, sachant bien que le tarif n'aura pas changé depuis 1983.

Vote : contre : 0, abstention : 1, pour : 27.

Les débats furent ensuite centrés sur l'avenir fédératif. Après avoir informé l'assemblée du travail effectué cette année dans ce sens par le bureau, et donné lecture d'un document de travail remis à plusieurs associations pour étude, le président reçu la proposition de

l'assemblée de créer une commission permettant de continuer l'action entreprise. Cette proposition mise aux votes reçue l'accord unanime de tous. Trois volontaires : Jean-Michel F6BNT, Jean FD1LAL et Jean-Luc FE1JCH, furent unanimement mandatés par l'Assemblée pour prendre en charge cette commission.

Les résultats des travaux avec les autres associations seront publiés dans la revue. Si une décision importante devait être prise, la commission demandera au bureau de réunir à cet effet une assemblée générale extraordinaire.

Dans les questions diverses, deux membres nous firent part des informations suivantes :
– Un QSO franco-britannique s'est mis en place depuis le mois d'août. Il a lieu le samedi à 22h TU sur 144,410 MHz. Il est bilingue, un OM de chaque côté assurant la traduction immédiate. Les capitaines sont, du côté Anglais : G1DZ et du côté français : FC1JQO.
– Le radio-club FF1LAZ organise tous les dimanches matin de 11h à 11h30 locale, un cours de télégraphie, vitesse lente, sur 28,300 MHz.

Enfin, le président fit la lecture de deux remarques formulées par écrit par le radio-club FF5OH.

Après avoir passé la parole à nos invités : le vice-président du RCNEG : F2AI, le président de l'UNIRAF : F2DJ, le président de l'UNARAF : F5ZI, le président du radio-club AIR : FD1LPQ, l'assemblée procéda à l'élection du conseil d'administration pour 1988. Après dépouillement sous le contrôle du scrutateur FC1AAG, voici les résultats :

FC1CQQ, Gilles ANCELIN 54
FE6BNT, Jean-Michel BAILLY . . 54
FE6HFP, Pierre BLANC 54
FC1JLJ, Eugène BOBINET 54
FE1JCH, Jean-Luc CLAUDE . . . 54
FE6BUG, Michel GENDRON . . . 55
FD1LAL, Jean GROS 54
FE6IAX, Henri MOTTIER 54
FE6ADS, André SEMPE 54

Résultats sur 28 votants présents, plus 27 votants par correspondance, soit 55 votes exprimés, dont 0 nul.

Pour finir cette Assemblée Générale, un film vidéo sur une expédition OM fut proposé, suivi du tirage de la tombola dont les sociétés Vareduc et Béric furent les généreux donateurs. Nous nous retrouvâmes tous devant le buffet pour porter un toast à l'avenir de notre association et au radioamateurisme.

J.-L. CLAUDE FE1JCH
Président de l'URC

La Vie des Associations OM

Compte rendu de la réunion de travail entre le service radioamateur de la CNCL (DTRE), le service de la radiodiffusion de la CNCL (TDF) et les associations de radioamateurs.

Etaient présent à cette réunion du 6 novembre 1987 : CNCL, DAII, DTRE, Service de protection des réceptions, et pour les amateurs : le REF, l'UNARAF, l'URC (F6IAX, FE1JCH).

Tout d'abord, revenons un peu en arrière. Sans reprendre l'historique depuis 2 ans, je vous demande de vous reporter au numéro 162 d'OCI, dans le compte rendu de la commission avec la CNCL, et de relire le paragraphe sur l'accès au 50 MHz. Je reprends ici les points particuliers antérinés par le groupe de travail du 6/10.
– Les autorisations seront PRECAIRES et REVOCABLES.
– Elles seront NOMINATIVES.
– Elles seront réservées aux OM titulaire d'une licence des groupes C, D, E, les OM des groupes A et B ne pouvant accéder qu'à des bandes de fréquences où les radioamateurs ont le statut primaire, ce qui ne sera pas le cas du 50 MHz avant longtemps.
– Seules les stations fixes pourront prétendre aux autorisations.
– Il sera fait application du RR 342. Cet article de la réglementation internationale fait obligation à tous les gouvernements membres de l'IUT d'arrêter ou de faire arrêter tout brouillage ou gêne occasionnés sur son territoire par ses ressortissants envers les autres pays utilisateurs du même spectre de fréquences. Ainsi, le gouvernement anglais peut demander l'arrêt des émissions amateurs françaises sur 50 MHz, si celles-ci brouillent leurs émissions de TV sur les mêmes fréquences. Ceci est bien entendu réciproque pour les OM anglais.

Pour les autres points précédemment définis, voici ce qui a été décidé : la gestion pure et simple de la bande par les associations ne satisfaisant ni la DTRE ni les associations, le schéma suivant sera mis en place pour l'aller et le retour des demandes d'autorisations. Les radioamateurs intéressés feront parvenir leur demande à l'une des trois associations de la commission : REF, UNARAF, URC.

Cette demande après examen du bureau technique associatif sera proposé à la CNCL (DTRE) qui étudiera avec TDF la possibilité d'acceptation. La réponse, positive ou négative, sera retransmise à l'association qui fera suivre au demandeur.

Pourquoi une telle structure, qui vous paraîtra peut-être très lourde ? Il faut bien comprendre que notre accès à cette bande se fera sous un statut dérogataire, que dans ces conditions la communauté radioamateur doit se garantir par un maximum de précautions envers les demandeurs quant à leur parfait esprit OM, les conditions techniques d'exploitation envisagées et le lieu géographique de la station. Je reviendrais sur ces deux points plus loin. C'est à ce prix que l'expérimentation que nous ferons, pour prouver qu'une cohabitation est possible, nous ouvrira dans l'avenir plus largement la porte, avec un accès pour plus d'OM et peut-être un statut plus favorable.

Voyons maintenant les conditions techniques retenues par cette commission de travail. Je vous éviterais le détail des discussions et ne vous tracerais que les grandes lignes, pour une meilleure compréhension du débat.

Les utilisateurs de la bande de fréquence 50-51 MHz sont, en France comme en Europe, les services de télédiffusion. En effet, le canal 2 est de 49 à 57 MHz, avec la porteuse image sur 55,75 et la porteuse son sur 49,25 MHz. Mais seront aussi gênés le canal 3 de 53,75 à 61,75 MHz (image 60,5, son 54 MHz) et le canal 4 de 57 à 65 MHz (image 63,75, son 57,25 MHz).

En raison de l'arrêt du 819 lignes, il n'y a en service qu'un émetteur dans le canal 2 à l'Arbresle, d'une puissance de 120 W. D'autres réémetteurs seront mis en service en 88, à Chartres, Nemours, Drap, Bastia, Amiens. Un certain nombre d'autres sont prévus pour une mise en service qui n'a pas pu nous être précisée dans le temps. Il s'agira de Brest, Cherbourg, Nantes, Caen, Limoges, Avignon.

D'après cette description, vous voyez que l'Est, le Sud-Ouest, le Centre, et encore l'Ouest seront les zones possibles d'implantation d'émetteurs OM. Cependant, il reste à tenir compte des réémetteurs des canaux 3 et 4 actuellement en service et plus nombreux. Pour une bonne compréhension de tous, et à la demande générale, TDF nous fournira une carte complète comportant les émetteurs des trois canaux avec leurs zones de protections tel que nous les aurons défini. Nous publierons cette carte dès qu'elle aura reçu l'aval officiel de la CNCL.

Sous réserve de confirmation de notre part, voici comment ont été définies les zones de protection. Les amateurs ont demandé :

Puissance de 2,5 à 10 W, gain dipôle d'antenne directive 9 dB. Polarisation horizontale, donc une PAR de 100 W maximum.

TDF nous a donné ses critères de protection de la radiodiffusion :
– Pour le canal 2, le champ à protéger doit être de 48 dBμV/m, ce qui correspond à un champ brouilleur de 8 dBμV/m pendant 1 % du temps. Les rapports de protection sont de 40 dB en dessous de la puissance image du canal, la protection de la directivité des antennes étant de 6 dB Av/Ar.
– Pour les canaux 3 et 4, le rapport de protection est de 6 dB en dessous de la fréquence image.

Tous ces chiffres nous donnent pour une hauteur équivalente d'antenne de 40 m, une zone de protection de :
– 200 km autour de la zone de service de l'émetteur canal 2, pour une PAR de 100 W ;
– une zone de protection de 150 km pour une PAR de 30 W, canal 2.
– Pour les canaux 3 et 4, une zone de

protection équivalente à la zone de service des émetteurs de ces canaux.

Deux points furent encore débattus : la possibilité d'installer une balise. Cette possibilité correspondant à une définition technique très précise, sera étudiée à part. Enfin, il semble que les modes CW et BLU soient retenus, les perturbations devant être dues à la porteuse, le type de modulation n'a pas beaucoup d'importance.

CONCLUSION

Sous réserve de l'aval de la CNCL, sous réserve de notre vérification de ces chiffres.

L'accès pour un radioamateur français à la bande de fréquence 50-51 MHz se fera sous les conditions d'exploitation suivantes :

– Géographique : 150 à 200 km de la zone de service des émetteurs du canal 2, limite de la zone de service des émetteurs des canaux 3 et 4.

– Techniques : PAR de 100 ou 30 W. Antenne de 9 dB de gain dipôle maximum, puissance de 2,5 à 10 W. Polarisation horizontale. Hauteur équivalente d'antenne de 40 m (sinon recul de la zone de protection). Protection Av/Ar de 6 dB. Modulation CW ou BLU.

– Réglementaires : Autorisations précaires et révocables à court terme (trois mois). Station fixe. Licences C, D, E. Demande devant suivre la chaîne Associations-DTRE-CNCL-TDF-DTRE-Associations.

Pour pouvoir faire le point des besoins avec l'administration, je vous propose de nous dire par courrier si vous seriez demandeur d'une telle autorisation, ceci en ne tenant compte que des impératifs techniques et réglementaires. L'impératif géographique sera complètement défini plus tard.

J'insite sur l'aspect précaire des autorisations quant à votre investissement matériel et humain.

Enfin, j'insiste sur le fait que RIEN n'est encore officiellement décidé, donc attention, pas d'émissions pour le moment.

Nous restons à votre entière disposition pour tout commentaire ou suggestion, ainsi que pour toute demande d'informations complémentaires.

Jean-Luc CLAUDE, FE1JCH

TV6GEN

L'Association GENISTA nous annonce que le radio-club FF6KNN a utilisé l'indicatif spécial TV6GEN du 1er au 8 janvier. Chaque QSO sera confirmé par une QSL informatisée.

Nouveaux bureaux 1988

L'UNIRAF nous communique la composition du nouveau bureau 1988 :
Président F2DJ, Jean ;
Vice-président : FE1793, Ludovic ;
Trésorier : FC1DGO, Michel ;
Secrétaire général : FD1JKX, Marthe.

La FNRASEC nous communique le résultat du vote de son AG du 24 octobre 87 :
Président : Pierre MINOT ;
Secrétaire général : Daniel PALLESCO.

Toutes nos félicitations et vœux de réussites à ces nouvelles équipes.

Belgique

L'UBRC (Union Belge des Radio-Clubs) nous communique sa nouvelle adresse postale pour le service QSL, ceci après un accord d'échange et de réciprocité entre toutes les associations belges pour le transit des QSL :

F.R.A.
B.P. 1630 – 1000 Bruxelles

De plus, l'UBRC nous envoie la copie de l'arrêté royal ouvrant la Belgique à la licence européenne CEPT.

Le président de l'UBRC
ON5MS

Les diplômes

Classement au 31/12/87 des diplômes émis par l'URC.

Diplôme de l'Union des Radio-Clubs (DURC) :

Classement HF :

F6BVB : 2100 ; DE0DXM : 1300 ; FE6642 : 451 ; F3DM : 403 ; FE8757 : 380 ; F6HKD : 365 ; FD1HWB : 350 ; LX1CC : 310 ; F6FNA : 308 ; F11ADB : 250 ; F11ALT : 225 ; F6EMA : 224 ; F8OZ : 176 ; DA2TR : 133 ; F8BO : 125 ; F1EKC : 117 ; F6EWK : 114 ; DJ2UU : 113 ; F5KQ : 99 ; OE1-109976 : 66 ; WD4RAF : 54 ; REF40324 : 53 ; W2-6893 : 51 ; VE3-9094 : 50 ; HE9CIU : 50 ; UB5ZEL : 50.

Classement VHF :

DH4AAE : 434 ; DC6XT : 235 ; G1EHJ : 91 ; DL3EAY : 79 ; JF3HEI : 77 ; DG4BR : 76 ; JA3CJL : 75 ; JI3HOE : 75 ; DL1NBY : 75 ; F1FIB : 67 ; DH2SAY : 54 ; JR3BOL : 52 ; F1BTV : 51 ; F1GXL : 51 ; JR3WRG : 50 ; JE3FDS : 50 ; JE3QVN : 50 ; JK3USQ : 50 ; DB7ON : 46 ; DL4HBF : 43 ; DK6AP : 43 ; PA3CPG : 34 ; DC8HY : 32 ; F1HEB : 30 ; JG3TLB : 30 ; JI3OTQ : 30 ; JK3BGK : 30 ; DH2NAG : 30 ; DD9RY : 30 ; DG7YDL : 30.

Diplôme des Villes Françaises (DVF) :

F11ADB : 92 ; F11ARA : 90 ; F3DM : 76 ; W2-6893 : 75 ; F6BVB : 70 ; F11ALT : 70 ; F6HKD : 66 ; F11ATR : 65 ; F6EWK : 62 ; DE0DXM : 59 ; F8BO : 59 ; FE6FNA : 59 ; YB2IDX : 52 ; FD1HWB : 50 ; WA3NGT : 50 ; OE3RE : 41 ; F11ATT/YL : 40 ; F6IGF : 38 ; CX4HS : 37 ; OZ2NU : 34 ; LA2MA : 30 ; OE1-0140 : 15 ; JA5JTE : 13 ; HE9DSQ : 12 ; KDX1A : 11 ; DL2YB : 11 ; F11ADB (RTTY) : 10 ; WA3NGT : 10 ; DE7TXL : 10 ; FC1JQO : 10 ; F11COA : 10 ; HA8XX : 10.

N'oubliez pas :
Chaque mercredi, à 21 heures locale, sur 3,630 MHz ± QRM, QSO de l'URC.
A 21.30, bulletin de l'URC.
Reprise du bulletin en RTTY à 22 heures locale sur 3,585 MHz ± QRM.
Rejoignez-nous ! (VHF à l'étude).

Le Bureau 88 de l'URC

Le conseil d'administration de l'URC s'est réunit le samedi 16 janvier. Le bureau pour l'année 1988 y a été constitué de la façon suivante :
Président : FE1JCH.
Trésorier : FC1CQQ.
Trésorier adjoint : FC1JLJ.
Secrétaire : FD1LAL.
Secrétaire adjoint : F6BUG.
Conseillers : F6IAX, F6BNT, F6ADS, F6HFP.

Challenge du Ten-Club 1987

QSO sur 28,700 MHz à 1800 locale. Participation totale : 3322 OM.

Catégorie OM - Coupe :

1er : FD1JKX : 344 QSO ; FD1JJB : 332 ; FE6HGO : 253 ; FE3LA : 240 ; FE2LE : 235.

Catégorie SWL - Coupe :

1er : F11BLU : 122 QSO.

Catégorie SWL - Médailles :

1er trimestre : F11BLU : 76 QSO ; 2ème trimestre : F11BLU : 21 ; 3ème trimestre : F11BLU : 18 ; 4ème trimestre : F11GHM : 55.

Catégorie Département :

1er : Val de Marne 94.

Diplôme Ten-Club :

50 participants pour l'Ile de France ; 10 participants pour le reste du monde.

F11BLU

Belgique

L'UBRC (Union Belge des Radio-Clubs) nous communique sa nouvelle adresse postale pour le service QSL, ceci après un accord d'échange et de

Dépôt légal 1er trim. 1988 Imprimerie I.R.P. - 93170 Bagnolet

réciprocité entre toutes les associations belges pour le transit des QSL :

F.R.A.
B.P. 1630 – 1000 Bruxelles

De plus, l'UBRC nous envoie la copie de l'Arrêté Royal ouvrant la Belgique à la licence européenne CEPT.

Le président de l'UBRC
ON5MS

Salon d'Amilly

Le 2ème Salon Région Centre de la Communication aura lieu du 19 au 22 février, Espace Jean Vilar, rue de la Mère Dieu à Amilly (Loiret).

Horaires de 9h30 à 17h30 du samedi au lundi, à partir de 14h le vendredi.

Ce salon est organisé avec le concours de la Ville d'Amilly, le patronage de la République du Centre et de l'Eclaireur du Gâtinais et du Centre.

Liste des exposants :
- Amilly Infos Service
- Alcatel-CIT-Groupe CGE
- Ste Cofinfor Angers
- Diaphone Montargis
- EGT Rouen
- France Télécom, Actel Orléans
- Fréquence Centre Lyon
- Générale Electronique Services Paris
- Informat'x Montargis
- La Poste du Loiret
- Montargis Micro
- SGA Electronique Montargis
- Storno Centre Orléans et Centre COM Tours
- Radiotel Centre Orleans
- TV6AMY station spéciale des radio-amateurs PTT du Loiret Amilly, transmissions numériques (Packet Radio) selon protocole AX25, ordinateur Cofinfor Eole compatible IBM AT286, télévision à balayage lent, émissions bandes amateurs HF, VHF, UHF, avec la présence de l'Union des Radio-Clubs
- Sinfodi Gien
- Société Francevision Orléans
- Relais Routier la Bifur
- Radio Montargis et Vallée du Loing
- RTDX
- Fréquence Choc.

Nouvelle adresse

La nouvelle adresse de GES Lyon est désormais la suivante :

GES LYON
5 place Edgar Quinet
69006 Lyon
Tél. : 78.52.57.46.

Petites Annonces

Vente

• Vends ATLAS 210X avec noise blanker et filtre BF CW, état FB : 2.600 F. – F6EIR, J.-P. BADOIS, 14, place du Général de Gaulle, 17210 Montlieu-la-Garde. Tél. : 46.04.46.41 week-end ou 56.90.91.20 poste 2571 semaine.

• Vends imprimante SEIKOSHA GP100A, micro-ordinateur DRAGON 64 Ko muni de 2 lecteurs de disquettes, une vingtaine de logiciels dont : échecs, éditeur-assembleur, émission CW vitesse programmable, le tout : 2.500 F ; récepteur HEATHKIT HR 1680, récepteur 5 bandes : 500 F. – FD1LAL, tél. : (1) 46.42.58.21.

• A vendre plus de 2000 composants passifs et actifs ; alimentations stabilisées ; 1 scope 2 x 20 MHz ; 1 scope 2 x 50 MHz ; 1 millivoltmètre BF ; 1 géné BF ; 1 effaceur d'EPROM ; 40 tables traçantes neuves X-Y IFELEC 3090 A3 ; 1 rouleau de câble en nappe ; 1 lot d'antennes mobiles VHF/UHF ; 1 lot d'antennes mobiles VHF ; 1 lot d'antennes mobiles UHF ; 55 m de câble coaxial KX4. Documentation contre chèque ou mandat de 75 F. – P. A. DIEYE, 14, avenue du 18 Juin 1940, 93800 Epinay sur Seine.

• Vends récepteur pro TELEFUNKEN E 639 AW 2, 0 à 30 MHz en 10 gammes, secteur 220/110, filtre 3, 0,75, 0,25 kHz, CW-AM-BLU, notice et schémas complets : 1.500 F. – FC1HNW, Michel RABIER, 18, route de Brassy, 58140 Lormes. Tél. : (16) 86.22.85.82.

• Vends RX OC SONY ICF 2001 + alim. + notice tech. Faire offre. – FC1AAG, Bernard GELE, 5, rue des Callais, 95600 Eaubonne. Tél. : (1) 39.59.94.30.

• Vends ATARI 800XL + drive + 200 prgs, tbe, 1987 : 1.500 F. – FE6FTG, Jean WARIN, Les Clapiers, 83220 Le Pradet.

• A vendre transceiver FT 102 YAESU : 6.500 F. – F6BNT, nomenclature.

Achat

• Recherche modem 1200/1200 bds, full duplex, type SAT 640, 940, 1240 ou équivalent. – URC, 71, rue Orfila, 75020 Paris.

• Recherche logiciel de communication permettant l'émulation d'un BULL DP 6 à partir d'un IBM PC-XT. – URC, 71, rue Orfila, 75020 Paris.

• Recherche transceivers 144 MHz ou radiotéléphones bande 160 MHz, pilotés quartz, modulation FM. Faire offre. – Rémy JENTGES, 2, allée d'Andrézieux, 75018 Paris. Tél. : 42.54.36.86 le soir.

• Achète «Basse fréquence, Haute fidélité», de Brault, 3ème éd. ; «Pratique de la haute fidélité», de Riethmüller, éd. Radio, etc... – FC1AAG, Bernard GELE, 5, rue des Callais, 95600 Eaubonne. Tél. : (1) 39.59.94.30.

• Cherche cont. sympa sur St Stephan. – FE6FTG, Jean WARIN, Les Clapiers, 83220 Le Pradet.

Divers

• André F2SB recherche le manuel technique en français relatif au FT 480R YAESU. Contact direct ou via secrétariat URC.

• Notre ami FD1LMC, de Montigny sur Loing dans le 77 possède un TX KENWOOD TS 510 qui est en panne. Il cherche désespérément un OM ayant les connaissances nécessaires pour bien vouloir l'aider à le dépanner. Adressez-vous au secrétariat de l'URC qui transmettra. D'avance merci.

CW... CW... CW... CW...

La télégraphie en France

Depuis quelques années déjà, les passionnés de télégraphie ont structuré leur activité d'une façon indépendante et efficace.

Actuellement, plus de 270 télégraphistes français ou francophones unissent leurs efforts, dans cinq continents, pour que ce merveilleux outil de transmission soit perpétué ; parallèlement, ils font en sorte que la langue française soit toujours présente dans le monde en échangeant autre chose que du code. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que le Club CW français est représenté dans les pays suivants : 7X, DL, EA, FM, FO, FR, FY, G, HB9, ON, PA0, TK, VE et W...

De façon à resserrer les liens d'amitié, à maintenir l'esprit radioamateur encore bien présent ici, quelques activités sont proposées :
– concours de fin d'année organisé par l'Union Française des Télégraphistes (2 fois 3 heures) ;
– concours de Pentecôte qui a été spécialement étudié pour les stations FB (le premier est prévu le 15/05/88) ;
– présence de la station officielle F8UFT dans les grands concours CW ;
– bulletin de liaison «La Pioche» comportant des rubriques techniques, des montages, proposant des règlements de diplômes, exposant la vie associative, etc... ;
– bulletin en télégraphie transmis sur 3 bandes 2 fois par mois avec challenge annuel ;
– challenge QRP ;
– réunion annuelle itinérante (Seigny, Samoreau, Toulouse le 1er mai 88) qui permet de définir les objectifs de l'association.

Naturellement, l'UFT est membre du REF, de l'URC, ainsi que du Club Européen de Télégraphie (EUCW) dans lequel notre pays occupe une place importante.

Nous nous proposons, à partir de maintenant, d'adresser le plus régulièrement possible aux rédactions de nos revues nationales un petit «papier» qui nous permettra de vous tenir informé de l'activité télégraphique en France. Nous remercions sincèrement les responsables de bien vouloir nous ouvrir les colonnes de leurs revues à une branche on ne peut plus radioamateur.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser directement en joignant une ETSA à :

Union Française des Télégraphistes
B.P. 201 — 51057 Reims Cédex.

1988, ANNÉE DE LA CROISSANCE ?

Chaque année, il est difficile de trouver un titre accrocheur pour que le destinataire de ce genre de missive en entreprenne la lecture et surtout l'achève !

Cette année, le ton pourrait être jugé humoristique ou provocateur compte tenu de la situation économique que nous connaissons et subissons tous !

Cependant, dans le cadre de l'URC, il s'agit d'un réel optimisme fondé sur les résultats de cette année et... vous tous.

Vous tous adhérents de 1987 (dont de nombreux "irréductibles" comme nous les appelons affectueusement au bureau), mais également vous qui aujourd'hui n'êtes plus pour des raisons diverses et très souvent compréhensibles, membres de notre association ou simplement lecteurs "d'Ondes Courtes Informations". Malgré votre absence vous formez un formidable potentiel de plus de 15 000 membres ou lecteurs ! La raison nous dicte de ne pas nous adresser à chacun d'entre vous, mais nous savons qu'un tel message peut passer entre les vrais passionnés de radioamateurisme. Qui ne connaît pas un ancien membre de l'URC qui ne serait pas forcément très difficile à convaincre de participer à nouveau à une association qui fêtera cette année ses 20 ans !

Mais revenons-en aux réalités tangibles ! En 1988, même règle de conduite que précédemment : un quota minimum de cotisation doit être enregistré en tout début d'année, en dessous duquel les chèques seront retournés aux membres et l'URC mise en régime "d'hibernation". Il n'est en effet pas question de déstabiliser la situation financière d'une association fort peu riche il est vrai (doux euphémisme...), mais sans aucune dette, par des engagements de dépenses non effectivement couverts par une trésorerie suffisante.

Bien que longues, les lignes qui précèdent semblaient nécessaires et, puisque notre président et les membres du bureau me font l'amitié de me laisser les rédiger, je souhaite que cet appel aux cotisations (vous aviez deviné ?...) remporte un réel succès afin que le bureau puisse travailler cette année avec de véritables moyens, certes, mais surtout en sachant qu'il représente, et pourra dialoguer avec, un nombre important d'entre vous dans le seul intérêt du radioamateurisme et des disciplines associées.

Meilleurs vœux et fêtons ensemble ces vingt ans tout au long de 1988 !

Pour le Bureau
Michel GENDRON F6BUG

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse ou bien si vous constatez une erreur sur l'étiquette ci-dessous, veuillez nous le signaler en utilisant cette grille et en respectant les cases. Merci.

NUMERO ____ CODE ____ ECHEANCE ____ INDICATIF ____

NOM & PRENOM ____

ADRESSE ____

ADRESSE ____

BUREAU DISTRIBUTEUR ____

CODE POSTAL ____ VILLE ____

Réadhésion ou réabonnement 1988

- ☐ Renouvellement de ma cotisation avec bénéfice des services de l'association .... 130 F

OU

- ☐ Renouvellement de ma cotisation avec bénéfice des services de l'association et réabonnement à tarif préférentiel .... 180 F

OU

- ☐ Renouvellement de mon abonnement. Je ne désire pas être membre de l'association .... 180 F

Je joins au présent bulletin mon règlement libellé à l'ordre de l'URC par:

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Chèque postal
- ☐ Mandat poste

Ne pas régler par virement postal direct ! Merci.

Ne tenez pas compte de cette relance si le troisième groupe de la 1ère ligne de l'étiquette ci-dessous est 89.

A : ....

le : ....

Signature :

Bulletin à renvoyer à :
Union des Radio-Clubs
71, rue Orfila, 75020 Paris